

# LES CHEMINS DE LA MÉMOIRE

UNE PUBLICATION DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE - Secrétariat général pour l'administration - Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives



L'ARMÉE  
FRANÇAISE  
EN 1914

**LES CHEMINS DE LA MÉMOIRE**

Ministère de la Défense  
Secrétariat général pour l'administration  
Direction de la mémoire, du patrimoine  
et des archives

14 rue Saint-Dominique - 75700 SP 07  
Tél. : 01 44 42 16 17 - Fax : 01 44 42 11 77  
dmpa-com-chemins@sga.defense.gouv.fr

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**

Philippe NAVELOT

**DIRECTEUR DE LA RÉDACTION**

Patrick BOUHET

**RÉDACTEUR EN CHEF**

Patrick BOUHET

**COMITÉ DE RÉDACTION**

Alice CAMUS DE VALENCE

Cyril CAUDRON

Cécile FAURÉ

Daniel FLEURY

Alain MARZONA

Gérard MONNEVEU

Guillaume PICHARD

David SBRAVA

Elise TOKUOKA

Thierry WIDEMANN

**SECRÉTAIRE DE RÉDACTION**

Christine RODI

**RÉDACTEUR**

Elisabeth COLAS

**SECRÉTAIRE**

Christiane MONTEAGUDO

**CONSEIL ÉDITORIAL**

Théophile WATEAU (SGA/COM)

**DIRECTEUR ARTISTIQUE / GRAPHISTE**

© Pascal ILIC (SGA/COM)

**IMPRESSION ET ROUTAGE**

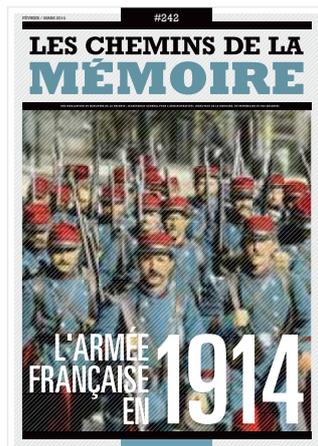
PGT + PGP (SGA/SPAC)

N°ISSN : 1150-70 55 - Tirage : 23 000 exemplaires

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2014



Tous les mois, le site Internet Chemins de mémoire propose des dossiers en ligne sur l'actualité mémorielle. Au cours de l'année 2014, vous découvrirez de nouveaux articles illustrant les deux grands rendez-vous thématiques. Le centenaire de la Première Guerre mondiale. Le 70<sup>e</sup> anniversaire de l'année 1944 : les débarquements et la libération du territoire. [cheminsdememoire.gouv.fr](http://cheminsdememoire.gouv.fr)



← Soldats français lors de la mobilisation en août 1914.  
© Rue des Archives

## L'ACTUALITÉ

3

## L'ÉVÉNEMENT

4/5

**1913 : polémique sur la durée du service militaire**

## LE DOSSIER L'ARMÉE FRANÇAISE EN 1914

6/10

## CAHIER CENTRAL

**LE FANTASSIN FRANÇAIS EN 1914**

## L'ENTRETIEN

**Philippe Navelot**

11

## L'ACTEUR

**Jean Jaurès**

12

## RELAIS

**CNRD : les lauréats récompensés**

13

## CARREFOUR(S)

14/15

## PATRIMOINE

4<sup>e</sup>

«Et maintenant, face à l'ennemi»,  
dessin de Georges Scott tiré de l'album  
de guerre *L'illustration*.  
© Collection particulière



## UNE NOUVELLE FORMULE

Depuis son premier numéro la revue «Les Chemins de la Mémoire» a toujours évolué pour mieux répondre aux attentes de ses lecteurs, devenir de plus en plus attrayante tout en conservant les critères de qualité indispensables aux sujets qu'elle traite. Les auteurs, souvent témoins ou historiens reconnus, qui écrivent bénévolement dans ces colonnes sont les premiers artisans de cette aventure.

À l'aube de l'imposante saison mémorielle qui nous attend en 2014, il était devenu nécessaire de moderniser la revue. Les rubriques ont été repensées, la place de l'iconographie accrue, non pas comme simple illustration mais bien comme la présentation de documents d'archives aidant à la connaissance et la compréhension des sujets traités. Il s'agit aussi de faire partager ce moyen de transmission de la mémoire et d'apprentissage de l'histoire à toutes les générations, des anciens combattants aux élèves des établissements scolaires. Car ceux-ci doivent, avec l'aide de leurs enseignants, devenir des acteurs du travail de mémoire et des citoyens propriétaires de leur Histoire. L'ambition qui préside à la nouvelle forme de la revue que vous avez en main explique son passage à un rythme de parution bimestriel.

L'ensemble de l'équipe de rédaction espère que ce numéro remplira son objet en suscitant toujours autant d'intérêt et en provoquant encore plus de satisfaction et de curiosité à sa lecture.

Les commémorations de la Première Guerre mondiale marqueront le passage, pour cet événement fondamental pour la France, de la Mémoire à l'Histoire. Ce numéro 242 de la revue «Les Chemins de la Mémoire» accompagne ce mouvement pour qu'à travers l'Histoire demeure la Mémoire. ■



## L'AGENDA

### FÉVRIER

**12** Au musée national de la Marine, ouverture de l'exposition «Le voyage de l'obélisque». Des dispositifs pédagogiques intéresseront tout particulièrement les familles.

### MARS

**19** Journée nationale du souvenir et de recueillement en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

**20** Salon mondial du tourisme à la Porte de Versailles (hall 4)  
**23** un espace est dédié au tourisme de mémoire.

**25** Ouverture de l'exposition «Été 14. Les derniers jours de l'ancien monde» à la Bibliothèque nationale de France - Site François Mitterrand.

### AVRIL

**02** Ouverture de l'exposition «Mousquetaires !» au musée de l'Armée.

**27** Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation

# 138

C'est le nombre d'avions qu'aligne l'armée française à l'annonce de la mobilisation en 1914.

Ils sont répartis en 23 escadrilles qui sont affectées aux cinq armées engagées dès le début de la guerre.

Ce sont avant tout des appareils de reconnaissance. Il faudra l'expérience de la guerre pour qu'apparaissent les unités de chasse et de bombardement. Le 11 novembre 1918, l'aviation française comprend 3 800 avions en ligne répartis en 288 escadrilles.

1913

# POLÉMIQUE SUR LA DURÉE DU SERVICE MILITAIRE

LA DURÉE DU SERVICE MILITAIRE A NOURRI LE DÉBAT POLITIQUE DÈS 1872. LE VOTE DE LA LOI DES TROIS ANS EN 1913 VA RANIMER LA POLÉMIQUE TOUT EN PERMETTANT À L'ARMÉE FRANÇAISE DE FAIRE FACE À LA GUERRE DANS LES MEILLEURES CONDITIONS.



LCL Remy PORTE

Docteur en histoire

Alors que la population de l'empire allemand se chiffre déjà à 67 millions contre environ 40 pour la France et ne cesse de croître, les lois militaires votées à Berlin à partir de 1911 augmentent de façon sensible le différentiel entre les deux armées. Or, à Paris, le service militaire obligatoire a été ramené à deux ans en 1905 et la question de son retour à trois ans est débattue avec d'autant plus de vigueur que les parlementaires radicaux et socialistes privilégient l'appel aux réservistes ou à «l'armée de milice». Le débat se prolonge pendant de longs mois sans réellement progresser. L'élection de Raymond Poincaré à la présidence de la République en janvier 1913 marque une évolution.

Après avoir obtenu l'accord du ministre de la Guerre, le général Joffre, chef d'état-major général, reçoit au début du mois de mars le soutien unanime du Conseil supérieur de la guerre. Le dossier peut alors être présenté devant la Chambre des députés, où les débats commencent en juin. L'opposition politique au Parlement, dans la presse et dans le pays se cristallise aussitôt sur cette question qui divise «troisannistes» et «antitroisannistes». La polémique suscite dans les deux camps des discours enflammés qui dérivent en accusations de trahison par les premiers et en antimilitarisme pour les seconds. Ces derniers, de la mouvance radicale à l'extrême-gauche, se rapprochent des socialistes, qui se réclament de la «nation armée» et s'inspirent de *L'armée nouvelle* de Jaurès. La majorité des radicaux,

regroupés derrière Joseph Caillaux, développe essentiellement trois arguments : éviter les dépenses militaires ostentatoires préserve la paix, l'activité économique serait handicapée par le maintien d'une classe supplémentaire sous les drapeaux, cette décision obligerait à des dépenses importantes et donc à une augmentation de la pression fiscale. Les partisans de la loi, de la droite réactionnaire au centre et à quelques radicaux, insistent sur la menace allemande et sur la nécessité de retrouver un quasi-équilibre des effectifs.

## LE PARTI RADICAL DIVISÉ

Le débat se dramatise au point que, devenu président du Conseil le 18 mars, Louis Barthou évoque «une question de vie ou de mort». À Paris comme en province, les manifestations se succèdent. Cette loi ouvre des plaies profondes dans la vie politique nationale. Certains radicaux, comme Paul Doumer, font le choix de la soutenir et entament ainsi un glissement du centre-gauche vers la droite modérée. Le 8 juillet, Joffre soutient le projet devant les députés. Il présente le dossier sous un angle à la fois technique et socialement acceptable : l'augmentation des effectifs est seule susceptible d'éviter une attaque brusquée de l'Allemagne et les corps d'armée de couverture pourront être renforcés. La discussion du texte de loi et de l'article 18 fixant la durée du service militaire à trois ans, se poursuit pendant une dizaine de jours. Le discours est plus souvent idéologique que concret et les nombreux projets concurrents sont

rejetés. La loi est finalement adoptée le 19 juillet par les députés, puis le 5 août par les sénateurs. Dans les deux assemblées, les groupes radicaux et radicaux-socialistes se sont divisés et au Sénat le président du parti, Emile Combes, a même cru devoir s'abstenir. Immédiatement promulguée par le président de la République, elle est publiée au *Journal Officiel* le 7 août, mais le débat n'est pas clos. En tribune, lors du vote final, Caillaux a clairement exprimé que les adversaires de la loi allaient faire de ce sujet le thème principal de la prochaine campagne électorale. En attendant, la loi s'applique et à partir de l'hiver suivant, avec l'incorporation de la classe 1913, la France dispose de près de 750 000 hommes sous les armes en métropole. Joffre peut poursuivre l'adaptation de l'outil militaire à la menace allemande. Au fil des mois et jusqu'à la veille de la Grande Guerre, de nouvelles unités sont organisées et, en janvier 1914, un 21<sup>e</sup> corps d'armée est formé sur la frontière de l'Est, par déplacement ou création d'unités.

Dans quelques garnisons, des soldats de la classe 1910 sous les drapeaux protestent publiquement contre leur maintien au service, laissant craindre une manipulation partisane dont la presse se fait immédiatement l'écho. Facteur aggravant, durant l'hiver 1913 et le printemps 1914, la situation sanitaire de certaines casernes semble favoriser le développement de maladies. Aussitôt, la presse «antitroisanniste» s'empare du sujet.

...7





Jean Jaurès lors d'une manifestation  
contre la loi des trois ans,  
Le Pré-Saint-Gervais, 25 mai 1913.

© Maurice-Louis Branger / Roger-Viollet



Le 23, Noulens, le ministre de la Guerre doit prononcer à Argenteuil un discours «*que l'on entend qu'imparfaitement tant les clameurs sont vives*». Les débats sont houleux à la Chambre entre un gouvernement qui gère les affaires courantes dans l'attente des élections en craignant chaque jour de perdre sa majorité parlementaire et une opposition qui se sent soutenue dans le pays. Pendant la campagne électorale, socialistes et radicaux font de la question de la loi des trois ans leur thème central, mais plusieurs éminents responsables du parti radical admettent désormais la nécessité d'une évolution de l'organisation militaire.

Les résultats définitifs des élections législatives, le 11 mai 1914, font apparaître une progression des mouvements de gauche, et en particulier du parti socialiste. Mais cette victoire ne permet pas de résoudre la crise politique, puisqu'à l'exception d'une minorité internationaliste la plupart des parlementaires insistent sur la nécessité d'accorder désormais, selon des formes variables, une priorité à la défense nationale. Le président Poincaré, qui ne veut pas entendre parler d'une remise en cause de la loi, multiplie les consultations. C'est Viviani, finalement, qui parvient à former un gouvernement et obtient le 16 juin un large soutien de l'assemblée en promettant aux députés de reprendre l'étude de tous les dossiers militaires en suspens et d'envisager ensuite, si cela s'avère possible, un «*allègement*» de la durée du service militaire. C'est avec ce compromis que la France entre en guerre en août 1914.

Votée à l'été 1913 et aussitôt mise en œuvre par l'état-major, la loi des trois ans ne pouvait toutefois produire ses pleins effets qu'à partir de 1915, lorsque les unités auraient été formées, équipées, entraînées. Il ne suffit pas, en effet, d'incorporer un conscrit pour disposer d'unités opérationnelles. Les déclarations de guerre, en août 1914, surviennent donc avant que le processus n'ait été mené à son terme, mais la France dispose d'effectifs suffisants, rapidement complétés par la mobilisation. Dès le lendemain de l'assassinat de Jaurès, puis à partir du 26 août avec la constitution du gouvernement d'Union sacrée, les blessures laissées par les débats des années précédentes disparaissent provisoirement devant l'invasion allemande. ■

**POUR EN SAVOIR PLUS**

Jean-Jacques Becker, «*Les 'trois ans' et les débuts de la Première Guerre mondiale*», *Guerres Mondiales et Conflits Contemporains*, n°145, 1987.



7  
Soldats français lors  
de la mobilisation  
en août 1914.  
© Rue des Archives

# L'ARMÉE FRANÇAISE EN 1914

Contrairement à une légende répandue, l'armée française, au début 1914, n'est pas une institution où règnent le calme et la sérénité. Depuis des années, crises et difficultés se multiplient, compliquant notamment le recrutement. Néanmoins, cette armée vaincra sur la Marne en septembre 1914.



LCL Remy PORTE

Docteur en histoire

Depuis juillet 1911, le général Joffre a été nommé chef d'état-major général et vice-président du conseil supérieur de la Guerre. Il a pour mission de préparer une guerre que la crise d'Agadir rend envisageable. Il cumule les responsabilités du temps de paix et du temps de guerre pour l'armée de campagne, mais l'autorité sur les directions d'arme du ministère et sur les places fortes lui échappent. Or, les premières assurent la gestion du personnel et, pour les armes savantes en particulier, disposent d'ateliers, d'arsenaux, de budgets en propre ; tandis que les secondes restent, même en temps de guerre, sous les ordres du ministre alors qu'elles totalisent le quart environ des effectifs et des milliers de pièces d'artillerie.

Face à cette situation, qui ne commence à s'améliorer que dans les mois qui précèdent le conflit, les années 1911-1914 sont marquées par l'un des efforts d'adaptation et de modernisation

les plus importants de notre histoire militaire récente. Mais il faudra l'épreuve de la mobilisation puis de la guerre pour restaurer les liens, aussi bien internes qu'externes, qui assurent la cohésion de l'ensemble.

## UN PASSÉ RÉCENT CONFLICTUEL

Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'armée française a été traversée par une succession de crises qui entament sa notoriété dans l'opinion et nuisent à sa cohésion interne. Lors de «l'Affaire Dreyfus», une majorité d'officiers, sans s'engager sur le fond dont ils ignorent tout, a le sentiment que les manifestations de sympathie en faveur du capitaine cachent une entreprise de déstabilisation de l'institution militaire, ce qui se traduit par la multiplication des réactions corporatistes de repli, qui ne font qu'alimenter les polémiques. Parallèlement, le développement



d'une politique de «républicanisation» du haut commandement sous les gouvernements radicaux, accroît l'impression que l'armée est mal-aimée : le scandale des fiches sous le ministère André, le déclassement des généraux dans l'ordre protocolaire au bénéfice des hauts fonctionnaires et le régime opaque de l'avancement ne font qu'accroître cette perception. Puis, la loi de séparation des Églises et de l'État est souvent mal comprise dans un premier temps, et ce phénomène est aggravé par la querelle des inventaires puis les ordres d'expulser les congrégations. En proportion, peu d'officiers refuseront formellement d'obéir et quitteront l'uniforme en signe de protestation, mais une opposition diffuse à ces décisions est très largement partagée.

De même, puisqu'il n'existe pas à l'époque de forces de police susceptibles d'intervenir à l'occasion des mouvements sociaux, les unités, souvent de cavalerie, sont très fréquemment utilisées pour protéger une usine, voire réprimer des manifestations. Nombreux sont ceux, parmi les jeunes cadres en particulier, qui y voient un emploi contre nature.

### DES DIFFICULTÉS SOCIALES RÉCURRENTES

Depuis plusieurs années, la question des soldes et des conditions de vie des sous-officiers et des officiers subalternes est publiquement débattue. Au printemps 1913, plusieurs journaux proches de l'état-major mettent ce sujet à la Une de plusieurs numéros. Les analyses se succèdent, sous la signature de généraux en deuxième section et de parlementaires réputés, mais le sujet ne commence à trouver de réponse qu'un an plus tard. De même, les questions de l'habillement, de l'alimentation, des primes de campagne, et plus globalement de toutes les questions liées à la vie quotidienne provoquent de nombreuses insatisfactions que le relatif prestige de l'uniforme ne suffit plus à compenser.

Plus largement, les questions inhérentes à l'exercice de la liberté d'expression, d'association ou au droit de vote font partie des thèmes récurrents : les militaires seraient-ils, comme les condamnés, des citoyens de second ordre, alors que la République ne cesse de proclamer qu'ils tiennent une place essentielle dans la formation morale et civique des jeunes recrues ? Il est de même nécessaire que le ministre de la



←  
Pièce de 75 mm modèle 1897 lors de manœuvres dans le Sud-Ouest, septembre 1913.  
© Maurice-Louis Branger Roger Viollet



→  
Le général Foch lors d'une manœuvre des cadres, Saint-Quentin (Aisne), mai 1914.  
© SHD

Guerre multiplie les circulaires jusqu'à l'automne 1913 pour rappeler que les notations ne doivent pas être établies sur la base de rapports relatifs à la vie privée...

### DE GRAVES QUESTIONS D'EMPLOI

La situation matérielle des sous-officiers et des jeunes officiers ne peut s'améliorer que s'ils se marient avec un «beau parti», et les femmes de militaires sont relativement nombreuses à devoir travailler à une époque où cela reste socialement mal accepté. D'ailleurs, la gendarmerie est chargée d'enquêter sur la dot de la future épouse d'un officier et les capacités financières de sa famille, avant que l'autorisation hiérarchique indispensable ne soit accordée. Situation paradoxale qui exige de pouvoir «tenir son rang» dans la société sans que le salaire versé ne le permette : certains vivent de façon quasi-monacale, d'autres sont perclus de dettes, tous vivent entre eux dès lors qu'ils ne disposent pas de fortune personnelle.

L'une des difficultés majeures pour l'état-major général est celle du sous-encadrement chronique des unités. La situation matérielle peu enviable des sous-officiers limite le volume des engagements et des rengagements. Pour tenter de compenser le déficit en sous-lieutenants et lieutenants, toutes les adaptations règlementaires et législatives possibles sont utilisées : les limites d'âge pour que les sous-officiers puissent accéder à l'épaulette sont repoussées, les candidats ayant échoué aux concours d'accès des grandes écoles militaires sont autorisés à se représenter, les élèves-officiers de l'École spéciale militaire sont promus chefs de section dès la fin de la première année, les étudiants des grandes écoles civiles de la République deviennent automatiquement officiers de réserve, etc. Mais il ne s'agit toujours que de mesures partielles, qui permettent d'améliorer les chiffres théoriques totaux dans l'hypothèse d'une mobilisation, sans modifier la réalité quotidienne.

Force est de reconnaître que, souvent, l'armée métropolitaine s'ennuie. Les moyens disponibles pour assurer une instruction de qualité sont insuffisants, qu'il s'agisse des munitions d'exercice, des camps d'entraînement ou du nombre de chevaux. ●●●→



→

Départ des cuirassiers  
le 2 août 1914 à Paris.

© Excelsior/L'Équipe  
Roger Violette

L'instruction s'est adaptée à cette pénurie chronique : procédurière et empesée, elle insiste sur la forme, et sur ce qui coûte le moins cher, l'endurance individuelle du soldat. L'essentiel de l'emploi du temps reste consacré à des «revues de détail» et à des services au quartier. C'est ainsi que les exercices se déroulent généralement à proximité de la caserne au niveau de la compagnie et que les grandes manœuvres annuelles, en particulier, sanctionnent davantage l'aptitude à la marche du fantassin que la capacité des artilleurs à tirer juste. Surtout, l'efficacité du travail des états-majors dont les ordres, même les moins pertinents, ne sont suivis jusqu'en 1912 d'aucune sanction, n'est pas analysée.

Le commandement porte, sur ce point, une grande part de responsabilité : s'il n'est pas responsable du volume de moyens matériels que la nation attribue à ses armées, du moins l'est-il de l'usage qui en est fait. Or les témoignages abondent sur des généraux qui se révèlent incapables de développer la «coopération des armes» (essentiellement infanterie et artillerie) et qui, pour être sans doute d'excellents fantassins, cavaliers ou artilleurs, ne savent pas combiner l'emploi de moyens différents pour en tirer le meilleur parti. En conséquence, Joffre commence, dès 1912, à procéder à un profond renouvellement du haut encadrement.

Il en résulte également que les procédures du travail d'état-major, les questions de renseignement ou l'optimisation des matériels modernes sont relativement peu connues et que leur emploi reste soumis à bien des débats, en dépit de la parution de différents manuels provisoires en 1913 et 1914. Les mitrailleuses ou les véhicules automobiles sont peu intégrés dans la réflexion tactique, et le sont souvent par défaut.

## DES RÉORGANISATIONS ET MUTATIONS SUCCESSIVES

L'armée de terre est organisée depuis la loi du 24 juillet 1873 en régions militaires qui, à la mobilisation, donnent chacune naissance à un corps d'armée (CA). En métropole, on en compte vingt à partir de 1913 avec la mise sur pied d'un 21<sup>e</sup> corps sur la frontière de l'Est. Il convient d'y ajouter le 19<sup>e</sup> CA d'Algérie-Tunisie, stationné en Afrique du Nord, et un corps d'armée colonial dont les unités sont stationnées dans les ports de l'Atlantique et de la Méditerranée. Presque tous les corps métropolitains sont identiques, à deux (ou trois) divisions d'infanterie, une brigade de cavalerie et une d'artillerie, un bataillon du génie et un escadron du Train, et l'ensemble des services de soutien. Chaque division dispose par ailleurs de ses propres éléments organiques (escadron de cavalerie, groupes d'artillerie, compagnie du génie).

Si cette organisation générale ne connaît pas de modifications significatives avant la Grande Guerre, les efforts de modernisation et de rationalisation voulus par Joffre commencent à porter leurs fruits et transforment les grands commandements par touches successives. L'infanterie et la cavalerie voient la création de compagnies de mitrailleuses et de cyclistes ; le génie celle des spécialités de construction de voies de chemin de fer, de télégraphie et communications, d'aérostation. Cinq régiments d'artillerie lourde sont en cours d'équipement lorsqu'éclate la Première Guerre mondiale et l'aéronautique, encore balbutiante, compte déjà vingt-trois premières escadrilles... Toutes ces créations induisent des mutations nombreuses, des mouvements de personnel, des déplacements de matériel, des changements de garnisons, dont le rythme est accéléré par les nécessités liées au maintien de l'ordre intérieur.

Au hasard des réorganisations ou de besoins plus ou moins ponctuels, les batteries, les escadrons et les compagnies, voire les régiments en tant que tels, sont donc soumis à des déplacements fréquents. Il n'est pas rare que la même unité se déplace deux fois au cours de la même année au sein de la même région militaire, ce qui cause de nombreuses difficultés d'adaptation dans des locaux parfois vieillissants, entretenant une lassitude récurrente.

### ET POURTANT, UNE VÉRITABLE INTÉGRATION DANS LA CITÉ

Paradoxalement constituées sur une base de recrutement régional, sinon local, les unités se sont peu à peu enracinées dans leur environnement proche. La présence des soldats en tenue est normale dans la moindre commune, du fait du maillage extrêmement dense sur le territoire des garnisons de quelque 400 régiments et 50 bataillons, parmi lesquels l'infanterie constitue plus des trois quarts. Elle est même plus dense encore dans les régions frontalières du nord et de l'est. Dans les grandes régions fortifiées (Epinal, Toul, Verdun), plusieurs dizaines de milliers d'hommes stationnent dans des communes dont l'essentiel de l'activité économique leur est liée. Au fil des années, les divisions et certains régiments sont fréquemment connus sous le nom de la ville où l'état-major tient garnison : le 41<sup>e</sup> RI est celui de Rennes, la 2<sup>e</sup> DC celle de Lunéville. Au total, 750 000 hommes environ sont stationnés en métropole, auxquels il faut ajouter les 65 000 de l'Armée d'Afrique, en Algérie-Tunisie, pour partie employés à la pacification du Maroc.

Dans les mois qui précèdent la Grande Guerre, un nouvel attachement de la population à ses soldats semble se faire jour. Cette évolution générale de l'état d'esprit public se manifeste à l'occasion du retour d'exercice à la caserne ou quand la musique régimentaire joue pour la population dans le parc ou sur la place principale de la commune. Si ces marques formelles d'estime, voire d'adhésion populaire, à leurs unités de proximité ne témoignent en rien d'une compréhension précise des questions militaires, elles marquent néanmoins



←  
Lieutenant de Malherbe  
aux commandes d'un avion  
Blériot 1914.  
© SHD



←  
Une section de mitrailleuses  
Saint-Etienne modèle 1907.  
© SHD



→  
Infanterie française  
en tirailleurs. Manœuvres  
dans le Sud-Ouest,  
septembre 1913.  
© Maurice-Louis Branger  
Roger Viollet

un attachement à «leurs» soldats, qu'illustreront les départs pour la guerre en août 1914 lorsque la foule se massera sur les trottoirs pour accompagner les régiments vers les gares d'embarquement.

Au sein de chaque unité, il existe souvent une forte cohésion. La tradition républicaine, renforcée depuis les débuts de la III<sup>e</sup> République, conduit les officiers à traiter leurs hommes en «soldats-citoyens». Au-delà des écrits bien connus d'un Lyautey, toute une littérature s'est développée sur le rôle des cadres dans la formation morale et civique des recrues. Le sentiment d'appartenance à tel régiment est entretenu à la fois par la sacralisation du drapeau et par le recrutement régional évoqué plus haut. Les deux niveaux, national et local, se rejoignent ici, tandis qu'en fonction de l'histoire propre à chaque formation le commandement va rechercher dans les événements du passé des facteurs d'identification brodés en lettres d'or sur l'emblème régimentaire.

Ce sujet est d'autant plus souvent traité que les notions de «forces morales» reviennent dans tous les discours. On ne s'interroge pas sur l'aptitude des armées à faire campagne puisque le soldat est tout à la fois soutenu par la conviction qu'il défend une cause juste et est dépositaire de valeurs d'enthousiasme, de courage et de volonté. Personne ne doute de la réalité de la *furia francese* quintessence de ces qualités qui expliquent et justifient en partie la priorité donnée à l'esprit d'offensive. Les articles dithyrambiques de la grande presse quotidienne, les fréquentes Unes des populaires suppléments hebdomadaires illustrés du *Petit Journal* ou du *Petit Parisien* entretiennent cet attachement à l'armée, mais développent aussi de dangereuses illusions sur ses capacités réelles.



←  
L'artillerie lourde tractée  
lors de la revue de 1914.  
© SHD

## QUELLES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES ?

Si l'on met en balance les aspects évoqués ci-dessus, l'armée française de 1914 offre finalement un visage contrasté. Elle forme dans la nation un corps à part, idéalisé mais aussi soumis à de vives critiques et à de fortes pressions. Ses évolutions sont réelles mais lentes, non pas du fait des seules réticences d'un état-major général qui n'aurait rien compris à la guerre moderne, mais parce qu'en régime parlementaire absolu la moindre adaptation doit faire l'objet du vote d'une loi. Or, à l'Assemblée nationale, les gouvernements successifs peinent à obtenir dans la durée le soutien d'une majorité et les questions militaires ne sont pas traitées sous l'angle technique mais sous le double filtre des luttes idéologiques et des contraintes budgétaires (remplacement du « pantalon rouge », développement de l'artillerie lourde, etc.).

Contrairement à ce qui est souvent dit, la doctrine française n'est pas totalement fixée. Si « l'offensive à outrance » connaît une indéniable faveur dans le corps des officiers, en cohérence d'ailleurs avec les idées en vogue dans la société civile, les textes réglementaires sont moins nets. Les décrets sur la *Conduite des grandes unités* et sur le *Service des armées en campagne*, adoptés à la fin de l'année 1913 et diffusés au début de l'année suivante, énoncent bien toute l'importance d'un esprit offensif résolu, mais ils détaillent aussi au fil des pages les mesures de précaution, préparatoires ou conservatoires, que le commandement doit adopter. Enfin, il faut tenir compte des réalités du rythme d'instruction : l'immense majorité des officiers, sous-officiers et soldats présents sous les drapeaux en août 1914 ont été formés bien avant la publication des nouveaux règlements, dont ils ne connaissent souvent même pas l'existence. Ainsi, la France dispose-t-elle au premier semestre 1914 d'un puissant outil militaire. Mais, il est encore en cours de modernisation et de montée en puissance et doit désormais donner la priorité à la formation des cadres et à l'instruction collective. Le processus n'est pas achevé et cette situation ambiguë se traduit aussi bien dans l'inexistence d'un plan de campagne (le Plan XVII ne concerne que la mobilisation et la concentration des unités) que dans les illusions doctrinales sur l'offensive.

## LA GUERRE TRANSFORME-T-ELLE TOUT ?

À la fin du mois de juillet, les permissionnaires commencent à être rappelés et, soudainement, l'inquiétude se fait jour lorsque, le 30 juillet, est décidée la couverture des frontières. Alors que le pays s'intéressait davantage au procès très médiatisé de madame Caillaux qu'à la dégradation des relations entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie ou entre l'Allemagne et la Russie, l'assassinat de Jaurès le 31 marque une rupture. Devant son cercueil, hommes politiques de gauche comme de droite se recueillent et annoncent l'Union sacrée que le président de la République et le président du Conseil appellent de leurs vœux. Trois millions de réservistes prennent le chemin des casernes, où ils sont équipés et les unités constituées : le pourcentage de réfractaires est extrêmement faible, ce qui témoigne de la confiance que le pays porte à son armée. Les effectifs des régiments d'active sont complétés et les unités dédoublées par la création d'un corps de réserve. En quinze jours, au terme d'un mécanisme d'une extrême précision qui ne connaît presque aucun raté, 3 600 000 hommes sont sous les armes, dont 1 700 000 dans la zone des armées. Alors que les travaux des champs battent leur plein, chacun est persuadé de partir pour quelques mois simplement, car la guerre ne peut être que courte entre pays développés, comme le proclament politiques, journalistes, industriels, banquiers et chefs militaires. Les premières semaines du conflit, les plus meurtrières de toute la guerre, assureront dans le sang, à tous les niveaux de la hiérarchie, les apprentissages qui n'avaient pas été au préalable menés en temps de paix. ■

Paradoxalement, si les études sont particulièrement nombreuses sur les débuts de la campagne, très peu de travaux s'intéressent à ce qu'était l'armée effectivement au cours des mois précédents. Il y a là un véritable champ de recherche qui permettrait, d'une part, de mieux mesurer les modalités et l'efficacité du passage du temps de paix au temps de guerre, d'autre part, de mieux comprendre le déroulement des premières semaines de campagne.

«Chronologie commentée de la Première Guerre mondiale»,  
édition Perrin, 2011.

# PHILIPPE NAVELOT

Nommé en décembre 2013, directeur de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA) au sein du ministère de la Défense, Philippe Navelot retrace son parcours professionnel et évoque les grandes missions de sa direction.



←  
Philippe Navelot  
© Jacques Robert

## **Pouvez-vous retracer les principales étapes de votre carrière ?**

J'ai effectué le début de ma carrière au sein de la Marine nationale, en tant que commissaire, essentiellement à bord d'unités et Outre mer puis en administration centrale. Devenu administrateur civil, j'ai été affecté au ministère de la fonction publique avant de rejoindre le ministère de la défense, où j'ai exercé dans plusieurs directions. Nommé en 2004 adjoint au directeur de la mémoire, du patrimoine et des archives, où j'étais principalement en charge des questions immobilières, j'ai ensuite exercé à partir de 2010 les fonctions d'Inspecteur du personnel civil de la Défense. En décembre 2013, j'ai été nommé directeur de la DMPA.

## **Qu'est ce qui caractérise les missions de la DMPA selon vous ?**

Cette direction est en charge des patrimoines de la Défense, et plus largement de la communauté nationale, qu'ils soient matériels ou immatériels. Elle a la responsabilité du patrimoine immobilier nécessaire à l'activité opérationnelle des forces armées et à la vie des personnels, ainsi que des aspects environnementaux liés à leurs missions. Elle est également chargée d'un patrimoine historique exceptionnel avec des sites comme les Invalides, le Val-de-Grâce, le château de Vincennes, l'École militaire ou la citadelle de Lille. La DMPA exerce la tutelle sur trois musées majeurs : musée de l'Armée, musée national de la Marine, musée de l'Air et Espace. Elle coordonne la

politique patrimoniale des armées et directions et de leurs musées de tradition ; elle est en charge de la politique des archives de la défense, conservées par le Service historique de la Défense, installé au château de Vincennes.

Elle est responsable de l'entretien et de la mise en valeur des hauts lieux de mémoire et des nécropoles nationales, et assure la tutelle de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG), chargé notamment de la mise en œuvre d'un programme ambitieux de rénovation des sépultures de guerre. Elle organise les grandes commémorations nationales, soutient les fondations et associations de mémoire ainsi que toutes les actions qui contribuent au travail de mémoire dû à ceux qui ont combattu et se sont sacrifiés pour la sauvegarde des valeurs de la République. Ce travail ne peut être mené que grâce à des partenariats nombreux, notamment avec l'éducation nationale, visant à la sensibilisation de nos concitoyens avec un effort particulier en direction des jeunes générations.

## **Quels seront vos priorités pour les années à venir ?**

L'année 2014 et les suivantes seront consacrées aux commémorations liées au centenaire de la Grande Guerre et au 70<sup>e</sup> anniversaire de la Seconde Guerre mondiale. La coordination de ces événements est placée sous la responsabilité du ministre délégué auprès du ministre de la Défense, Kader Arif, qui préside la mission interministérielle des anniversaires

des deux Guerres mondiales. Il s'appuie sur la Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale, spécifiquement chargée des commémorations liées à la Grande Guerre et sur la DMPA qui doit assurer la bonne coordination des opérations qui mobiliseront pour le 70<sup>e</sup> anniversaire de nombreux acteurs sur le plan national, notamment les collectivités territoriales, et sur le plan international.

La revue *Les Chemins de la mémoire* consacrera, quant à elle, une large place à ces événements porteurs d'une importante dimension symbolique. Ils attestent de l'intérêt que portent nos concitoyens aux questions de mémoire et de l'attention que les pouvoirs publics doivent y prêter. Ces commémorations permettront en outre de favoriser la connaissance des lieux de mémoire, contribuant ainsi au développement d'un tourisme spécifique pour lequel la DMPA est fortement engagée.

Dans le même temps, la réorganisation du ministère de la défense et en particulier le regroupement des entités parisiennes de la Défense sur le site de Balard (Paris 15<sup>e</sup>) en 2015, constitue un défi majeur pour la DMPA, chargée d'accompagner cette manœuvre immobilière complexe.

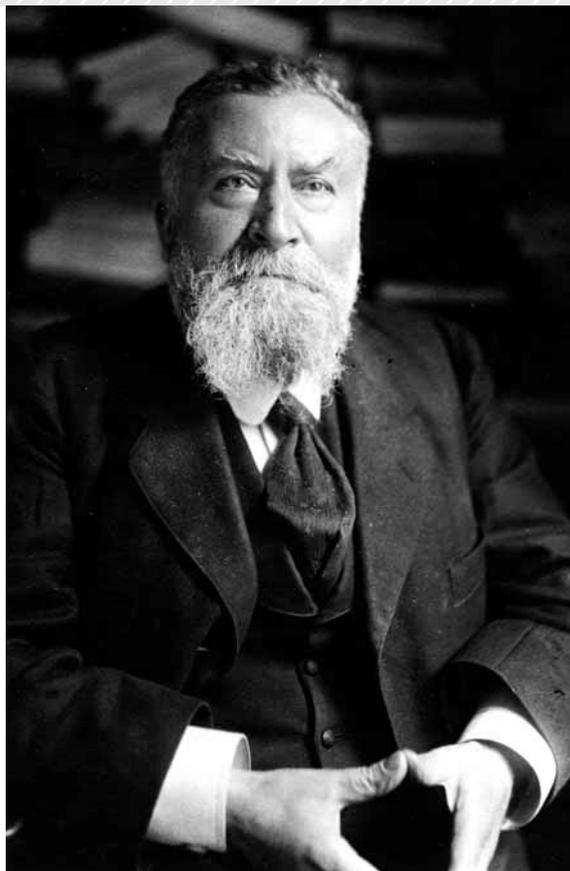


La rédaction



**POUR EN SAVOIR PLUS**

[www.le70e.fr](http://www.le70e.fr)



# JAURÈS, PENSEUR MILITAIRE

Jean Jaurès est indissociablement lié à l'idée pacifiste et à la résistance contre l'engrenage ayant conduit au déclenchement de la Grande Guerre. Toutefois, comme expliqué dans son livre *L'armée nouvelle*, son pacifisme ne résultait pas d'un refus radical de la guerre.

→  
Jean Jaurès dans sa bibliothèque, juin 1914.  
© Ville de Castres, Centre national et musée Jean Jaurès



Hervé DREVILLON

Professeur d'histoire à l'université de Paris 1

Publié en 1911, *L'armée nouvelle* s'insérait dans un vaste projet d'organisation socialiste de la France. Jaurès y prolongeait la longue tradition, née sous la Révolution française, d'apologie d'une armée de milice. En effet, depuis Robespierre, la gauche était restée méfiante vis-à-vis de l'armée de métier à laquelle elle préférait l'idée du peuple en armes.

Au cours du débat sur la durée de l'obligation militaire, depuis la loi de 1872 jusqu'à celle de 1913, Jaurès s'est prononcé en faveur d'un service court et universel. Selon lui, l'allongement de la durée risquait d'enfermer le citoyen soldat dans la condition militaire, en l'isolant dans les casernes et en réduisant l'apprentissage à un simple exercice de dressage. Or une armée, selon Jaurès, devait exprimer l'essence même de la Nation. L'école, plus que la caserne, devait en être l'âme. Pour les officiers installés dans la carrière, Jaurès préconisait une formation acquise à l'université plutôt que dans des écoles militaires : «pour que les officiers soient en communication aisée avec la démocratie, il convient d'en finir avec le régime à la fois aristocratique et claustral des écoles spéciales militaires. C'est dans les universités que le haut enseignement militaire sera donné désormais», écrivait-il dans son ouvrage *L'armée nouvelle*. L'armée, même dans sa composante professionnelle, ne devait pas constituer un corps séparé dans la nation, mais incarner la nation elle-même.

Toutefois, la pensée militaire de Jaurès ne s'arrêtait pas à la question de la durée et de la nature de la conscription. De celle-ci résultaient, en effet, une foule de conséquences d'ordre stratégique et tactique. Dans le débat qui opposait les théoriciens militaires à la veille de la Grande Guerre, Jaurès prit parti en faveur de ceux qui, comme Pétain ou le général de Négrier, contestaient le primat des forces morales pour soutenir une doctrine résolument offensive. Ces militaires avaient tiré les enseignements de la guerre du Transvaal (1899-1902) où

les Boers avaient pu tenir l'armée britannique en échec, grâce à leur adaptation au terrain, à l'utilisation intelligente d'un feu individualisé et au déploiement en tirailleurs.

Jaurès, en effet, contestait l'assimilation de l'élan offensif à une pulsion hypnotique qui réduisait le soldat à l'état d'automate ou de «fantôme». Pour obtenir le consentement du combattant, la doctrine offensive privait le soldat de l'intelligence qui faisait de lui un citoyen éclairé et maître de son destin. Jaurès s'opposait ainsi à un entraînement militaire conçu comme un processus d'acquisition d'automatismes, alors que la guerre moderne et la puissance de feu obligeaient selon lui, les soldats à s'adapter aux dispositions du terrain, à s'y déployer avec intelligence et efficacité. Ainsi, Jaurès ne s'est pas opposé à l'idée d'une guerre de défense nationale au cours de laquelle le soldat est «porté et soutenu dans cette crise de la vie par les réserves mystérieuses de volonté et de courage que se prépare une âme d'homme quand, à l'approche de l'épreuve, mais encore maîtresse d'elle-même, elle a échangé avec d'autres âmes le serment de mourir pour une idée», écrivait-il dans *L'armée nouvelle*.

Jaurès s'en prenait également à l'idée de bataille décisive qui relevait, selon lui, d'un «pédantisme napoléonien» mal compris. L'histoire militaire de la France méritait, selon lui, d'être considérée dans toute sa diversité et son ampleur, alors que les admirateurs de Napoléon «ne font une juste part ni aux gloires et aux audaces militaires de l'ancienne France monarchique, ni au génie combattant et aux admirables inventions de la Révolution républicaine, ni aux possibilités nouvelles d'action défensive dont disposerait aujourd'hui dans le monde une France de démocratie et de paix». Ainsi Jaurès défendait-il l'utilité d'une histoire étudiée sans dogmatisme, ni souci d'imitation. Sa pensée militaire était également une pensée de l'histoire. ■

## POUR EN SAVOIR PLUS

«L'individu et la guerre. Du chevalier Bayard au soldat inconnu», édition Belin, 2013.

# CNRD : LES LAURÉATS RÉCOMPENSÉS



La rédaction

UNE QUARANTAINE DE COLLÉGIENS ET LYCÉENS ONT REÇU LEURS PRIX DU CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION 2012-2013, LORS D'UNE CÉRÉMONIE À PARIS, LE 19 DÉCEMBRE. POUR L'ÉDITION 2013-2014 SUR «LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE ET LE RETOUR À LA RÉPUBLIQUE», DES OUTILS PÉDAGOGIQUES SONT À LA DISPOSITION DES ENSEIGNANTS.

Vincent Peillon, ministre de l'éducation nationale, et Kader Arif, ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants, ont présidé cette cérémonie en présence d'autorités civiles et militaires et de représentants d'associations et de fondations. Près de 35 000 élèves, issus de plus de 1 700 établissements (collèges et lycées), ont participé à l'édition 2012-2013 de ce concours dont le thème était le suivant : «Communiquer pour résister». Les prix nationaux ont été remis à une quarantaine de collégiens et lycéens qui concouraient respectivement dans trois catégories : devoirs individuels en classe, travaux collectifs et travaux collectifs audiovisuels.

Créé en 1961 par Lucien Paye, alors ministre de l'éducation nationale, ce concours suscite chaque année une forte mobilisation, tant des élèves que de leurs professeurs, sur l'ensemble du territoire. Le CNRD a pour objectif de perpétuer chez les jeunes Français la mémoire de la Résistance et de la Déportation afin de leur permettre de s'en inspirer et d'en tirer des leçons civiques dans leur vie d'aujourd'hui. Chaque année, un thème nouveau est proposé par le jury national du concours, composé de représentants de l'Éducation nationale, de la Défense, ainsi que d'associations et de fondations de résistants et d'anciens déportés.

## DES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Le thème retenu pour l'édition 2013-2014 : «La libération du territoire et le retour à la République» s'inscrit dans le cadre des commémorations du 70<sup>e</sup> anniversaire de la Seconde Guerre mondiale, l'un des grands rendez-vous mémoriels de l'année 2014, avec le Centenaire de la Grande Guerre.



Les lauréats ont été accueillis à la Sorbonne par Vincent Peillon et Kader Arif.  
© Jacques Robert

La circulaire publiée au bulletin officiel de l'Éducation nationale n°22 du 30 mai 2013 précise les modalités de participation à ce concours ; elle fixe au 21 mars 2014, la date des devoirs individuels, dans l'ensemble des établissements. De nouvelles ressources pédagogiques sont par ailleurs mises à disposition, à l'instar du site Internet du Centre national de documentation pédagogique (CNDP).

Les enseignants sont soutenus par les référents académiques «Mémoire et citoyenneté», chargés du suivi de ce concours, avec les directeurs académiques des services de l'Éducation nationale. La brochure pédagogique éditée par la Fondation de la Résistance ([www.fondationresistance.org](http://www.fondationresistance.org)), propose des ressources documentaires ainsi que des pistes de réflexions pour les enseignants et les élèves. Un DVD rassemblant des témoignages de résistants peut également être commandé à l'Association des Amis de la Fondation de la Résistance ([www.memoresist.org](http://www.memoresist.org)).

**LAURÉATS NATIONAUX «DEVOIRS INDIVIDUELS»**  
CATÉGORIE LYCÉES

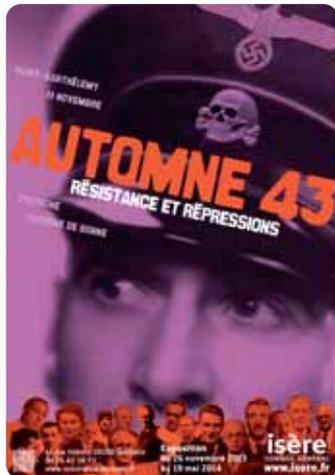
**ALEXIS CHALOPIN**  
Lycée polyvalent Raoul Vadepiéd  
à Evron (53)

**ADÈLE GILLOT**  
Lycée général Notre-Dame  
de la Providence  
à Ussel (19),

**VALENTINE MARTIN**  
Lycée général et technologique  
Guillaume Le Conquérant  
à Lillebonne (76),

**PALMARÈS COMPLET :**  
[www.cndp.fr/cnrd](http://www.cndp.fr/cnrd)

## EXPOSITIONS



### RÉSISTANCE ET RÉPRESSION EN ISÈRE

L'automne 1943 constitue un moment charnière dans l'histoire de Grenoble et de l'Isère au cours de la Seconde Guerre mondiale. Après l'armistice signé par les Italiens, l'occupation nazie, en septembre, engendre une répression sans précédent contre la Résistance, mais aussi contre la population juive, qui va culminer lors de la journée tragique du 11 novembre et de celles du 25 au 30 novembre, connues sous le nom de «Saint-Barthélémy grenobloise». À la violence de ces actes vont répondre des actions de résistance qui aboutissent aux explosions du polygone d'artillerie et de la caserne de Bonne où sont entreposés les stocks d'armes allemands. Une page sombre de l'histoire sur laquelle le musée a voulu revenir tout en la replaçant dans le contexte plus large du conflit.

**Automne 43.**  
Résistance et répressions, jusqu'au 19 mai, musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère à Grenoble.  
Tél. > 04 76 42 38 53  
[www.resistance-en-isere.fr](http://www.resistance-en-isere.fr)

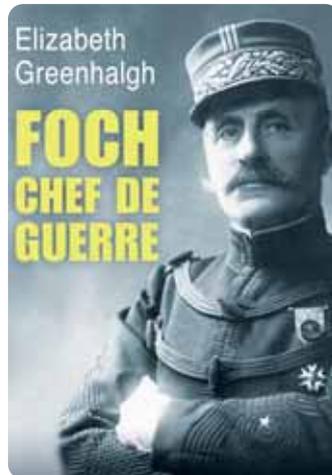


### REGARDS SUR LES GHETTOS

Le Mémorial de la Shoah propose un événement exceptionnel : pour la première fois sont présentées en France près de 500 photographies noir et blanc ou couleur des différents ghettos créés pour les Juifs d'Europe centrale. Parmi ces clichés, de nombreuses images prises par des photographes des compagnies de propagande (PK), souvent mises en scène pour les besoins de la propagande antisémite, d'autres réalisées par des soldats allemands, photographes amateurs ou professionnels, d'autres enfin prises clandestinement par des photographes juifs dans les ghettos. Ces clichés témoignent de l'enfermement progressif des Juifs d'Allemagne et d'Europe, de leurs souffrances, avant la mise en place de la solution finale. Au-delà du témoignage, l'intérêt principal de l'exposition est de nous présenter à travers ces regards, les contextes de prises de vues et les motivations des photographes.

**Regards sur les ghettos,** jusqu'au 28 septembre.  
Mémorial de la Shoah, Paris 4°.  
Tél. > 01 42 77 44 72  
[www.memorialdelashoah.org](http://www.memorialdelashoah.org)

## OUVRAGES



### FOCH, CHEF DE GUERRE

À l'appui d'une masse documentaire (archives, carnets de notes, lettres) jusqu'ici sous-exploitée, l'auteure propose une étude novatrice de la contribution de Foch à la victoire des Alliés. Au-delà de la carrière militaire du maréchal de France, elle analyse les idées et les méthodes du chef de guerre et invite le lecteur à comprendre comment cet officier d'artillerie apprit à combattre l'ennemi, à négocier avec des alliés difficiles et à se frayer un chemin dans l'écheveau des relations politico-militaires.

**Foch, chef de guerre,** Elizabeth Greenhalgh, coédition Tallandier-ministère de la défense DMPA, 2013, 682 pages, 29,90 €.



### LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Premier volume d'une trilogie qui se veut être une synthèse transnationale de la Première Guerre mondiale, cet ouvrage Combats montre que la guerre a été immédiatement mondiale par le jeu des empires coloniaux. Il explore comment les puissances impériales consacrèrent d'immenses réserves d'hommes et de matériel à leurs efforts de guerre et comment, ce faisant, elles changèrent le paysage politique de l'ordre mondial. Dirigé par Jay Winter et coordonné par Annette Becker, cette véritable somme, qui réunit une équipe internationale d'éminents spécialistes, apporte une contribution essentielle à la connaissance d'ensemble du conflit dans sa complexité.

**La Première Guerre mondiale Combats,** sous la direction de Jay Winter, édition Fayard, 2013, 847 pages, 35 €.

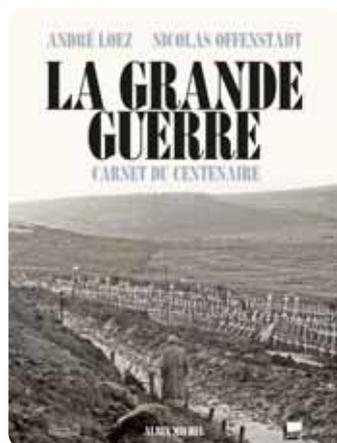




### ÉTÉ 1914, LA MARCHÉ VERS LA GUERRE

Pourquoi l'Europe, apparemment prospère et rationnelle, est-elle devenue si vulnérable à l'impact de l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand ? Multipliant les points de vue et faisant dialoguer avec brio études classiques et sources inédites, l'auteur replace les Balkans au cœur de la crise la plus complexe de l'histoire moderne et en décrit minutieusement les rouages dans cette fresque magistrale. L'Europe portait en elle les germes d'autres avènements que les gouvernants, aveuglés, ne surent pas déceler.

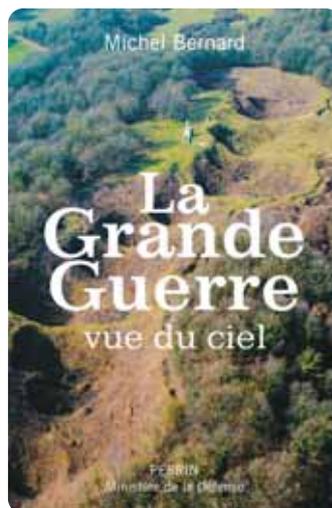
**Les somnambules Été 1914 : comment l'Europe a marché vers la guerre, Christopher Clark, édition Flammarion, 2013, 668 pages, 25 €.**



### CARNET DU CENTENAIRE

Conçu comme un guide ou un vade-mecum, ce carnet illustré présente l'essentiel de la Grande Guerre dans une lecture renouvelée. En neuf chapitres, les deux historiens proposent une synthèse vivante qui s'appuie sur les acquis les plus récents de la recherche historique et restitue toute son ampleur d'histoire mondiale au conflit. Cet ouvrage permet aussi bien une lecture complète qu'un parcours à travers les hommes, les lieux, les objets et les mots.

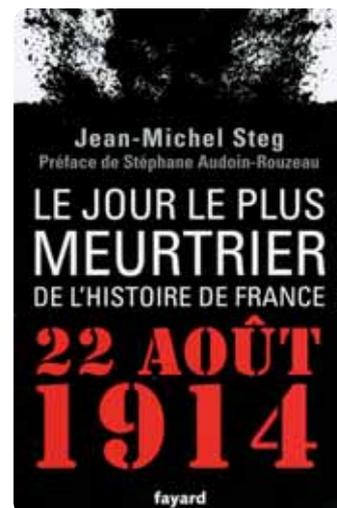
**La Grande Guerre : carnet du centenaire, André Loez et Nicolas Offenstadt, édition Albin Michel, 2013, 192 pages, 14,90 €.**



### LA GRANDE GUERRE VUE DU CIEL

Un million quatre cent mille Français ont été tués entre 1914 et 1918. Jamais une guerre n'avait détruit autant de vies humaines ni marqué autant d'hommes et de territoires. C'est leur histoire que retrace ce livre. À travers un récit sensible et vivant, qui laisse une grande place aux meilleurs témoins tels Genevoix, Ravel ou de Gaulle, et de nombreuses photographies aériennes réalisées par l'armée de terre, qui révèlent les cicatrices encore présentes des combats sur le paysage, cet ouvrage offre un regard neuf et original sur la Première Guerre mondiale.

**La Grande Guerre vue du ciel, Michel Bernard, coédition Perrin-ministère de la défense, 2013, 248 pages, 29,90 €.**



### LE 22 AOÛT 1914

Ardennes belges, 22 août 1914. En une seule journée, avant même la bataille de la Marne, Verdun ou le Chemin des Dames, 27 000 soldats vont mourir : un nombre de tués sans précédent dans l'histoire de France et sans exemple depuis. Jean-Michel Steg revient sur cette terrible journée et en explique tous les tenants et les aboutissants.

**Le jour le plus meurtrier de l'histoire de France : 22 août 1914, Jean-Michel Steg, édition Fayard, 2013, 240 pages, 15 €.**



### ORADOUR-SUR-GLANE : PRÊTEZ VOS ARCHIVES !

Dans le cadre des commémorations du 70<sup>e</sup> anniversaire du massacre d'Oradour-sur-Glane, le Centre de la mémoire lance une grande opération de collecte de documents à valeur historique concernant le drame afin, notamment, de mener à bien sa prochaine exposition qui tentera de redonner un visage aux victimes du massacre perpétré le 10 juin 1944 à Oradour-sur-Glane.

En vue de ce projet, le Centre recherche en priorité des photographies des habitants d'Oradour avant le 10 juin 1944. Cependant, cette campagne de collecte est ouverte à tout document (photographique, écrit, administratif...). Une fois recueillis et expertisés, les documents (légendés) feront l'objet de clichés numérisés et seront ensuite restitués. Les particuliers peuvent aussi en faire don.

**Contact : Sandra Gibouin**  
Tél. > 05 55 43 04 35 - [Sandra.gibouin@oradour.org](mailto:Sandra.gibouin@oradour.org)  
**Benoit Sadry**  
[benoitsadry@aol.com](mailto:benoitsadry@aol.com)



PATRIMOINE



# LA GRANDE GUERRE EN COULEURS !

LE FONDS PREMIÈRE GUERRE MONDIALE (1915-1919) DE L'ECPAD  
110 000 CLICHÉS SUR PLAQUES DE VERRE

Médiathèque ouverte du lundi au vendredi  
2 à 8 route du Fort - 94200 Ivry-sur-Seine  
Métro : ligne 7 (station Mairie d'Ivry)

[www.ecpad.fr](http://www.ecpad.fr)

↗  
Colonne de marche  
du 3<sup>e</sup> régiment de zouaves  
de la division de Constantine.  
© ECPAD - Collection Tourmassoud

LES CHEMINS DE LA  
**MÉMOIRE**

# LES CHEMINS DE LA MÉMOIRE



LE  
FANTASSIN  
FRANÇAIS  
EN

1914



# LES ZOUAVES À L'ENTRAÎNEMENT

# L'UNIFORME DU FANTASSIN FRANÇAIS EN 1914

L'uniforme, très proche de celui porté pendant la guerre de 1870, reste très voyant. La plupart des grandes armées européennes ont déjà adopté des couleurs discrètes pour leurs tenues de campagne.

Le fantassin porte une capote (modèle 1877) gris de fer bleuté fermée par deux rangs de boutons. Le ceinturon porte trois cartouchières en cuir et la baïonnette dans son fourreau.

Il est chaussé de brodequins en cuir avec semelles cloutées.

→

Uniforme d'un fantassin français en 1914.

© RMN - Musée de l'Armée



1 Le képi (modèle 1884) à turban garance et bandeau bleu est recouvert, en campagne, d'un couvre-képi bleu.

2 Le havresac est un sac de toile cirée, renforcé par un cadre en bois sur lequel sont arrimés plusieurs équipements collectifs ou individuels. Il pèse entre 25 et 30 kg. Une musette en toile complète l'ensemble.

4 Le fantassin français porte encore le pantalon rouge garance devenu son signe distinctif depuis 1829. Le pantalon est enserré au niveau des mollets par des gûêtres en cuir lacées.

## EN COUVERTURE

«Et maintenant, face à l'ennemi», dessin de Georges Scott tiré de l'album de guerre *L'illustration*.

© Collection particulière

## PAGE CENTRALE

Simulacre d'attaque d'une compagnie de zouaves.

© ECPAD - Collection Tournassoud